

**Commune D'ORVAULT****DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

**ARRONDISSEMENT**

NANTES

**CANTON**

SAINT-HERBLAIN II

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

14 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le quatorze décembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du huit décembre deux mille vingt, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

**Etaient présents** : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Francis WETTA, M. Gilles BERRÉE, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, Mme Cyriane FOUQUET-HENRI, M. Dominique FOLLUT, Mme Florence CORMERAIS

**Absentes ayant donné pouvoir** :

Mme Léa BESSIN	donne procuration à	Mme Marie-Paule GAILLOCHET
Mme Maryse PIVAUT	donne procuration à	M. Thierry BOUTIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**33. Rapport annuel Nantes Métropole 2019*****Monsieur le Maire rapporte :***

Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Présidente de Nantes Métropole a transmis à la Commune d'Orvault le rapport annuel retraçant l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale pour l'année 2019.

Ce rapport « doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal ».

En effet, il présente les temps forts de l'année et offre un tour d'horizon des actions menées par Nantes Métropole, tout en rendant compte de la variété des champs et des modalités de ses interventions.

Il développe les politiques les plus significatives de la Métropole, en particulier celles des déplacements, de l'aménagement de l'espace communautaire, des grands services urbains, ainsi que du développement économique et social de l'agglomération.

Le rapport annuel 2019 de Nantes Métropole est disponible sur le site internet de Nantes Métropole : <https://metropole.nantes.fr/budgetNM2019>

Ce rapport comprend :

- Le rapport financier
- Le rapport d'activité composé de 3 parties :
  - Actions thématiques,
  - Actions territoriales,
  - Partenaires de Nantes Métropole.

### **INFORMATION**

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport annuel d'activité de Nantes Métropole pour l'année 2019.

Rendu exécutoire

Par télétransmission en

Préfecture le : 16 DEC. 2020

Et par publication le : 16 DEC. 2020

Extrait certifié conforme

Orvault, le 15 décembre 2020

**Pour le Maire**

**Le Directeur général**



**Jean-François MAISONNEUVE**